

**Procès-verbal
Comité : Conseil d'établissement**

Date : lundi 22 octobre 2025

Heure : 18h30

Lieu : École Sainte-Claire, Salon du personnel enseignant

Personnes présentes

Directrice : Josée Tassé

Personnel enseignant, de soutien et SDG : Natacha Provençal, Patrick Champagne, Jennifer Ledoux-Marchand

Représentants des parents : Meriem Amiri, Fanny Séguin, Guillaume Cormerais, Pier Alexandre Lemaire,

Patrick St-Denis

Personnes absentes

Isabelle Lagüe, Josée Leroux, Marie-Mathilde Gay, Marie Beauvais, Tania Béliveau

1. Ouverture de la séance

L'ouverture de la séance est déclarée à 18h49

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté par M. Patrick St-Denis et Mme Tassé

3. Nomination d'une secrétaire

M. Guillaume Cormerais se propose pour faire l'intérim en l'absence de Mme Marie-Mathilde Gay.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Une modification du point 6.4 en « Plan de lutte contre l'intimidation et la violence » est faite. L'adoption de l'ordre du jour avec modification est proposée par M. Pier Alexandre Lemaire et appuyée par M. Guillaume Cormerais.

5. Adoption du procès-verbal du 22 septembre 2025

L'adoption du procès-verbal du 22 septembre 2025 est proposée par Mme Fanny Séguin et appuyée par M. Guillaume Cormerais

6. Points pour approbation/adoption

6.1 Sorties éducatives (Approbation)

Présentation des nouvelles sorties :

- Activité gratuite de patinage à l'aréna Clément Jetté pour 6 dates pour différents groupes;

Les parents mentionnent ressentir un sentiment d'iniquité car certains groupes ne participent pas à l'intérieur du même niveau.

L'approbation de ces sorties est proposée par Mme Natacha Provençal et appuyée par M. Patrick St-Denis.

6.2 Contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle (COSP) (Approbation)

Présentation des grilles et des différents volets du COSP pour le 3e cycle visant à faire découvrir aux élèves ce qui les intéressent et ce qu'ils se verrait faire plus tard. Le Ministère de l'Éducation veut intégrer un volet « Compétences personnelles et sociales » de la maternelle à la 4e année.

L'approbation du COSP est proposée par M. Pier Alexandre Lemaire et appuyée par M. Guillaume Cormerais.

6.3 Règle de fonctionnement du service de garde (Adoption)

L'adoption de la nouvelle « Règlementation du Service de garde et du dîner », incluant le tarif à 9,70\$ par jour, avec correction de la coquille à la page 9 est proposée par Fannie Séguin et appuyée par Mme. Meriem Amiri.

6.4 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (Adoption)

Mme Tassé nous présente le « Plan de lutte contre l'intimidation et la violence ». Plusieurs points sont discutés tel que la pertinence de la plateforme Teams qui peut faciliter le harcèlement entre jeunes et les commentaires haineux. M. Pier Alexandre Lemaire nous partage l'existence des Intervenants EFC (école famille communauté) qui peuvent agir en agent 360 pour lutter contre l'intimidation et la violence.

Il est demandé pour le prochain « plan de lutte contre l'intimidation et la violence » de rajouter le nom des membres du comité.

L'adoption du « plan de lutte contre l'intimidation et la violence » est proposée par Mme Meriem Amiri et appuyée par Mme Natacha Provençal.

7. Points d'informations

7.1 Direction

7.1.1 Présentation de l'Acte d'établissement et l'utilisation des locaux (Limite :16 janvier)

L'annexe sera appelée École Ste-Claire, Bâtiment Lebrun alors que le bâtiment principal sera l'école Ste-claire, Bâtiment Ste-Claire.

Il y a de la confusion autour de la projection de l'utilisation et du nombre de locaux pour les deux établissements. Il est demandé à Mme Tassé de communiquer avec le CSSDM pour avoir des clarifications, suite à quoi le CÉ pourra compléter le formulaire de consultation lors de la séance subséquente.

7.1.2 Consultation critères de sélection de la direction d'établissement scolaire (Limite :15 décembre)

Mme Tassé nous fera parvenir un « Forms » pour que nous puissions commencer à donner une liste de nos critères pour la sélection d'une direction future.

7.1.3 Suivi Projet éducatif

Point reporté.

7.2 Parents et OPP

7.2.1 OPP

Aucun membre de l'OPP présent.

7.2.2 Comité de parents

M. Pier Alexandre Lemaire, délégué au comité de parents du CSSDM, nous résume la séance du 7 octobre. Celle-ci s'est avérée ardue avec des informations manquantes pour les nouveaux membres et un vote sur des règles de régie interne sans temps d'analyse.

Le CÉ demande à M. Pier Alexandre Lemaire de relancer la question de l'ouverture du service de garde lors des journées pédagogiques en début et fin d'année scolaire ainsi que durant la semaine de relâche.

7.3 Personnel enseignant

Le comité des élèves a donné plusieurs idées comme la décoration des portes de classes ainsi qu'une parade costumée pour souligner l'Halloween.

L'organisation de l'activité « cross-country », qui est une tradition à l'école, a été un peu complexe avec les absences de MM. Nouredinne et Romain. L'Activité sera reportée mais pas annulée et Mme Marie-Claire reprend l'organisation.

Retour sur la sortie au théâtre pour les élèves de 3e, 4e, 5e et 6e années du 21 octobre. Celle-ci a été très participative et bien appréciée.

L'école Sainte-Claire a gagné le concours « À mon école, ça marche! » organisé par L'Anonyme. Plus de détails à venir concernant le prix.

7.4 Personnel de soutien

Le Centre Communautaire Hochelaga offre des habits de neige. L'école Sainte-Claire a reçu 30 habits de neige qui ont seront distribués aux enfants de l'école.

Mme Natacha Provençal nous parle du programme Hors-piste et des différents ateliers traitants de l'anxiété chez les jeunes. Il y a 5 ateliers durant l'année avec comme objectifs d'apprendre à se connaître, à s'affirmer, à adopter des comportements prosociaux et de saines habitudes de vie menant au bien-être. Ce programme est également arrimé avec Moozoom et est un programme clé en main pour les enseignants.

7.5 Personnel SDG

Le SDG organise un concours de citrouilles et des activités spéciales pour l'Halloween. Il y aura aussi le retour du Photo Booth qui était très apprécié par les élèves.

La prochaine pédago sera une journée « maison » et il y aura une formation « Prêts à rester seuls » de la Croix-Rouge pour certains élèves de 4^e et 5^e années qui se sont inscrits.

8. Correspondance

Aucune nouvelle correspondance. Toujours en attente des accès de la boîte courriel du CÉ.

9. Questions diverses

Varia : Le conseil des élèves a été formé avec les élèves de 5^e et 6^e années. Les élèves de 4^e année éliront bientôt leurs représentants au conseil. La sélection des membres du comité des élèves est faite par votes dans chacune des classes selon les élèves qui présentent leur candidature.

10. Levée de la séance

La levée de la séance est prononcée à 21h19.

Mme Josée Tassé,
Directrice de l'école Sainte-Claire

M. Patrick St-Denis,
Président du conseil d'établissement de l'école Sainte-Claire